



ATELIER REGIONAL

**RENFORCEMENT DES CAPACITES
POUR LES PAYS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST SUR
LES STRATEGIES ET LES PLANS
D'ACTIONNATIONAUX SUR
LA BIODIVERSITE**

du 29 septembre au 3 octobre 2008

Présentation de la CEDEAO

PLAN DE PRESENTATION

- Introduction
- Présentation de la Sous Région
- LES FONDEMENTS DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE AU SEIN DE LA CEDEAO Actions Entreprises dans la Sous Région
- Contraintes Rencontrées
- Perspectives
- Conclusions



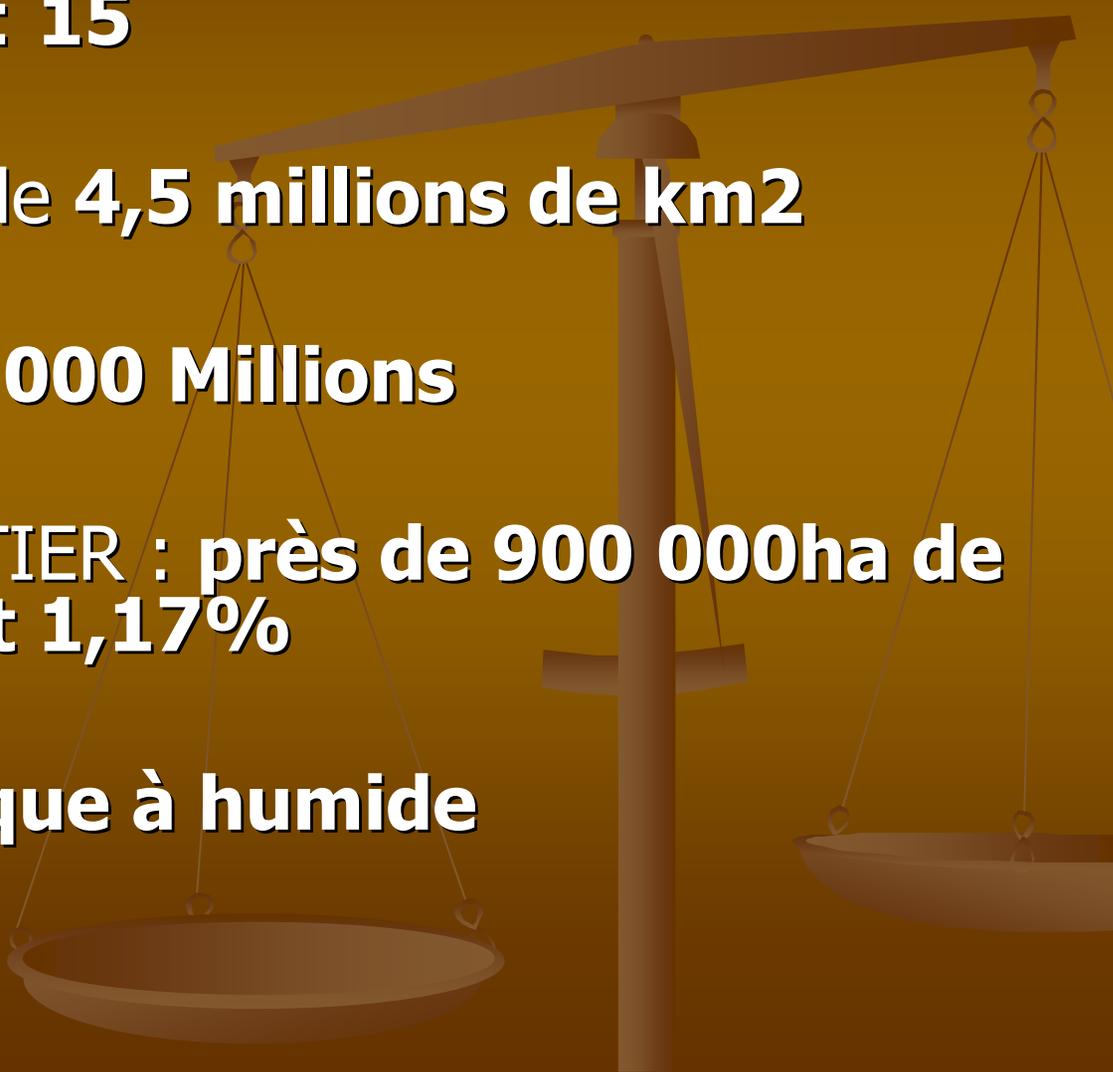
INTRODUCTION

- La Diversité Biologique constitue une des principales sources contribuant au développement économique de notre sous région. Cependant le faible support apporté au secteur risque de compromettre sa survie. La CEDEAO en étroite collaboration avec ses partenaires sous régionaux et internationaux multiplie les efforts en vue de sa sauvegarde.

PRESENTATION DE LA SOUS REGION

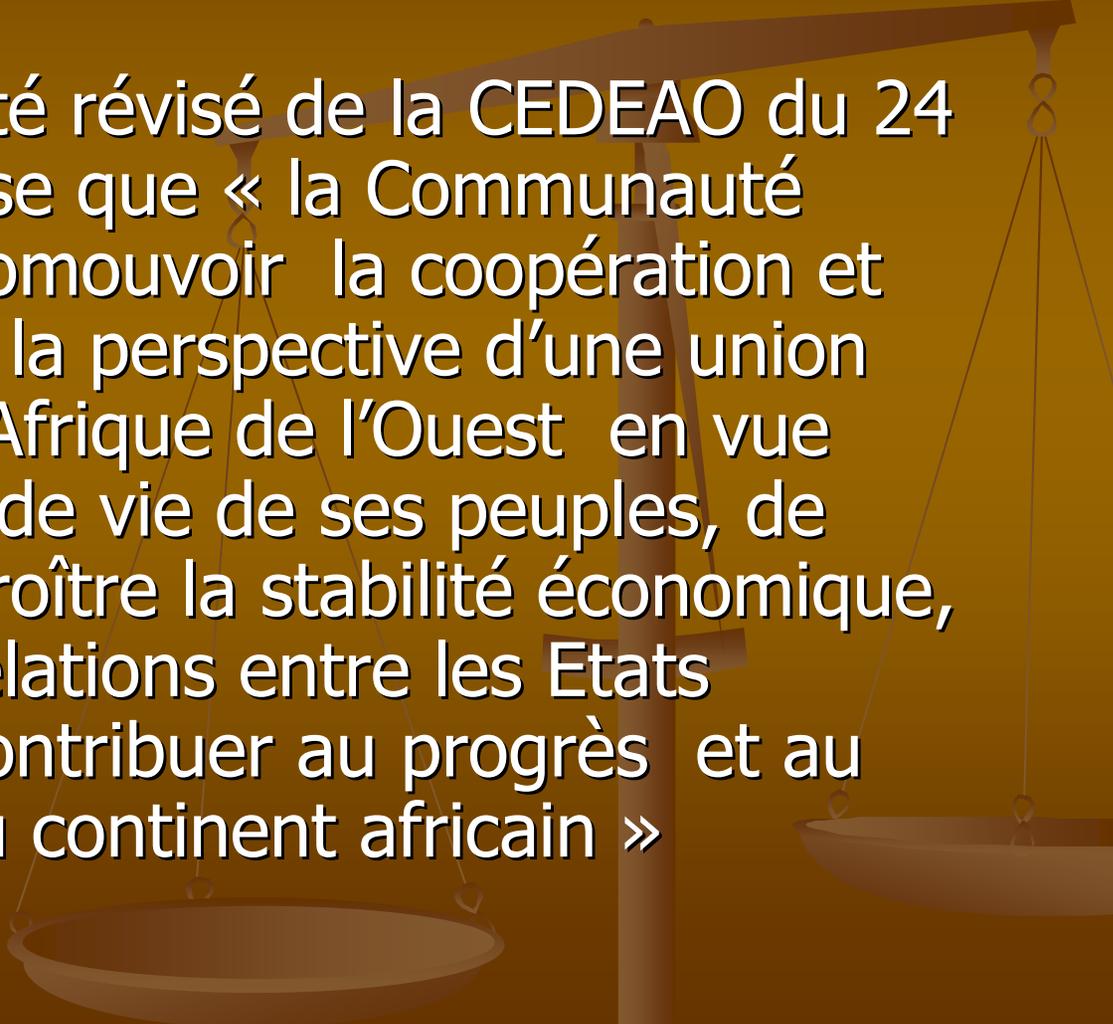


PRESENTATION SUITE

- Nombre De PAYS : **15**
 - SURFICIE: près de **4,5 millions de km²**
 - POPULATION: **24 000 Millions**
 - COUVERT FORESTIER : près de **900 000ha de perte par an soit 1,17%**
 - CLIMAT: **Désertique à humide**
- 

LES FONDEMENTS DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE AU SEIN DE LA CEDEAO

L'article 3.1. du Traité révisé de la CEDEAO du 24 juillet 1993 dispose que « la Communauté CEDEAO vise à promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain »



LES FONDEMENTS DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE AU SEIN DE LA CEDEAO (suite)

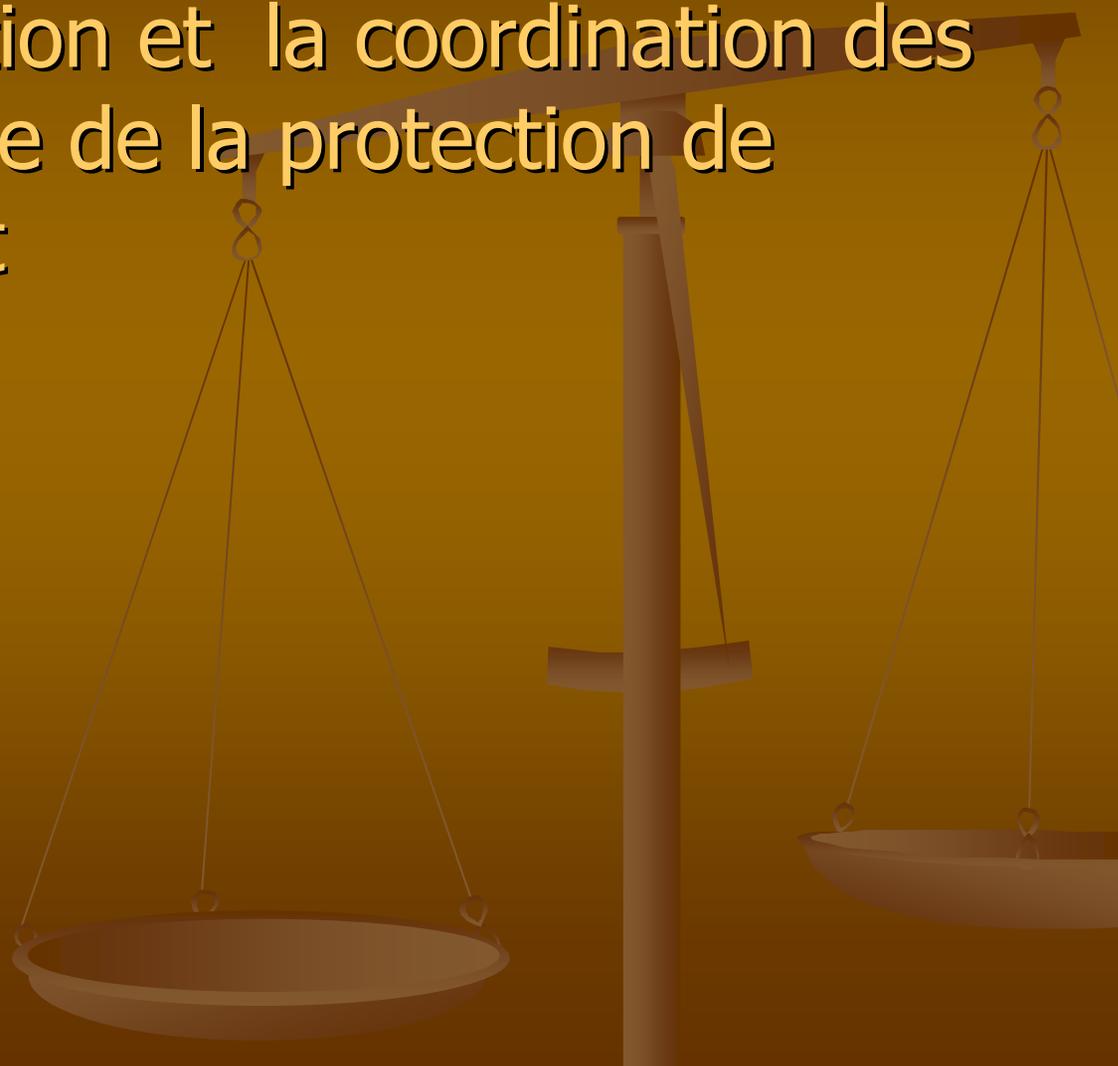
- La réalisation de ses buts passe par des actions entre autres par étapes sur:

- Article 3.2.

(a): l'harmonisation et la coordination des politiques nationales et la promotion de programmes, de projets et d'activités, notamment dans les domaines **de l'agriculture et des ressources naturelles, de l'industrie**, des transports, et communication, **de l'énergie, du commerce**, de la monnaie et des finances, de la fiscalité, des **réformes économiques, des ressources humaines, de l'éducation, de l'information, de la culture, de la science, de la technologie**, des services, **de la santé du tourisme**, de la justice;

LES FONDEMENTS DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE AU SEIN DE LA CEDEAO (suite)

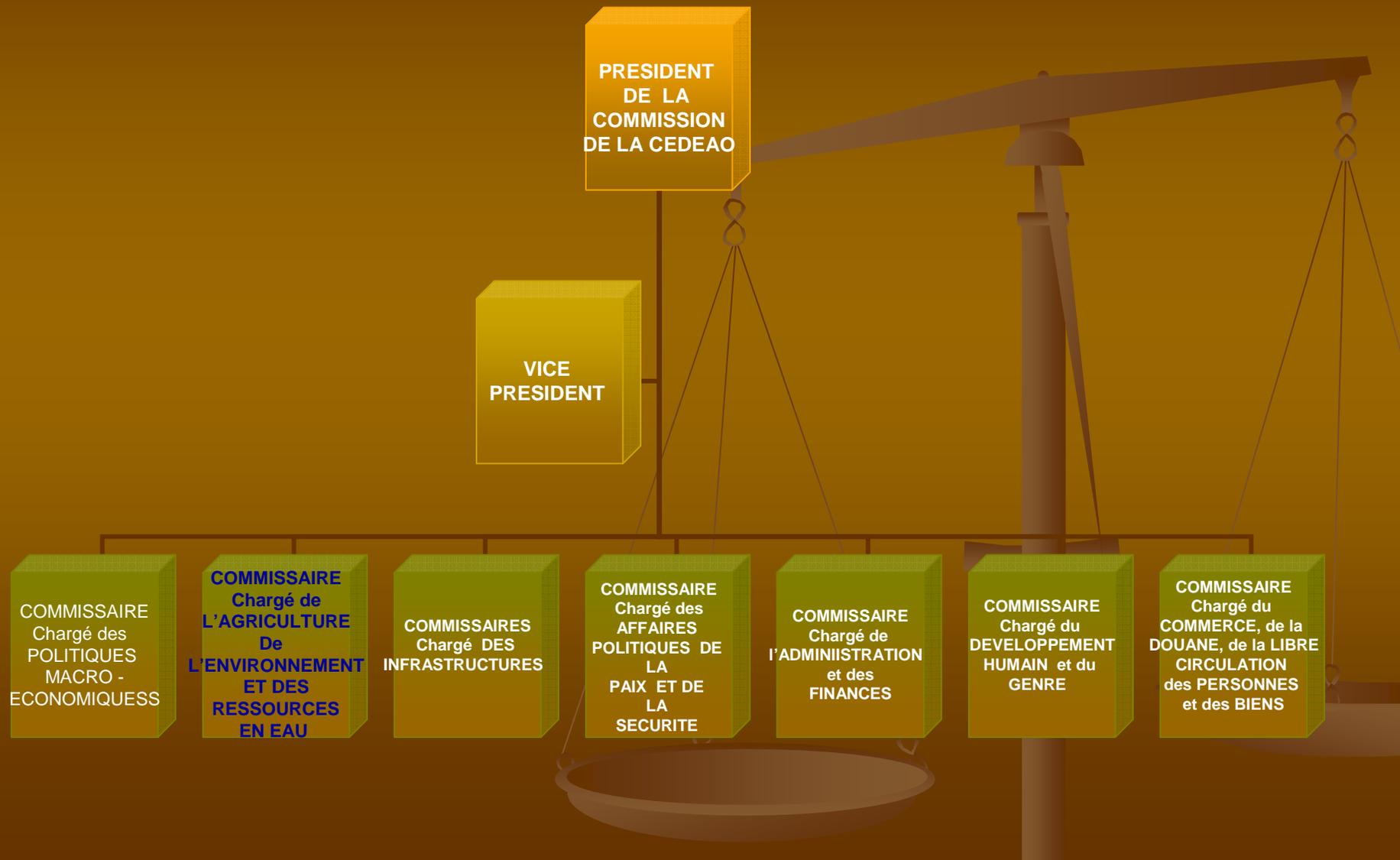
- (b) l'harmonisation et la coordination des politiques en vue de la protection de l'environnement



ACTIONS ENTREPRISES

- La prise en compte de la biodiversité par les institutions de la CEDEAO a été essentiellement l'œuvre du Secrétariat de la Communauté,
- Avant 2007, et de manière spécifique, c'est le Département de l'Agriculture et des ressources naturelles qui couvrait les préoccupations relatives à la biodiversité et à l'environnement de manière générale.

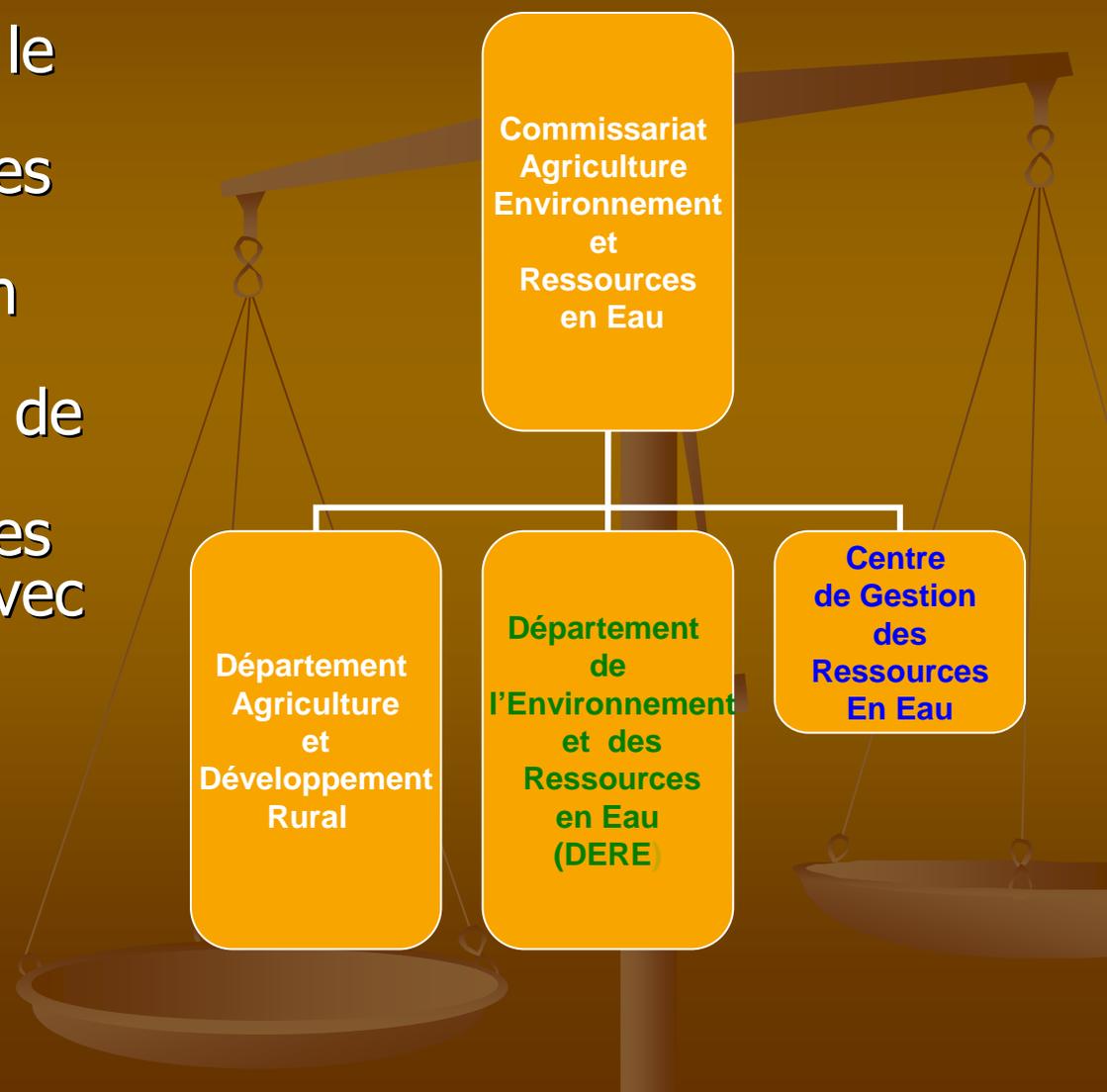
La création de la Commission de la CEDEAO



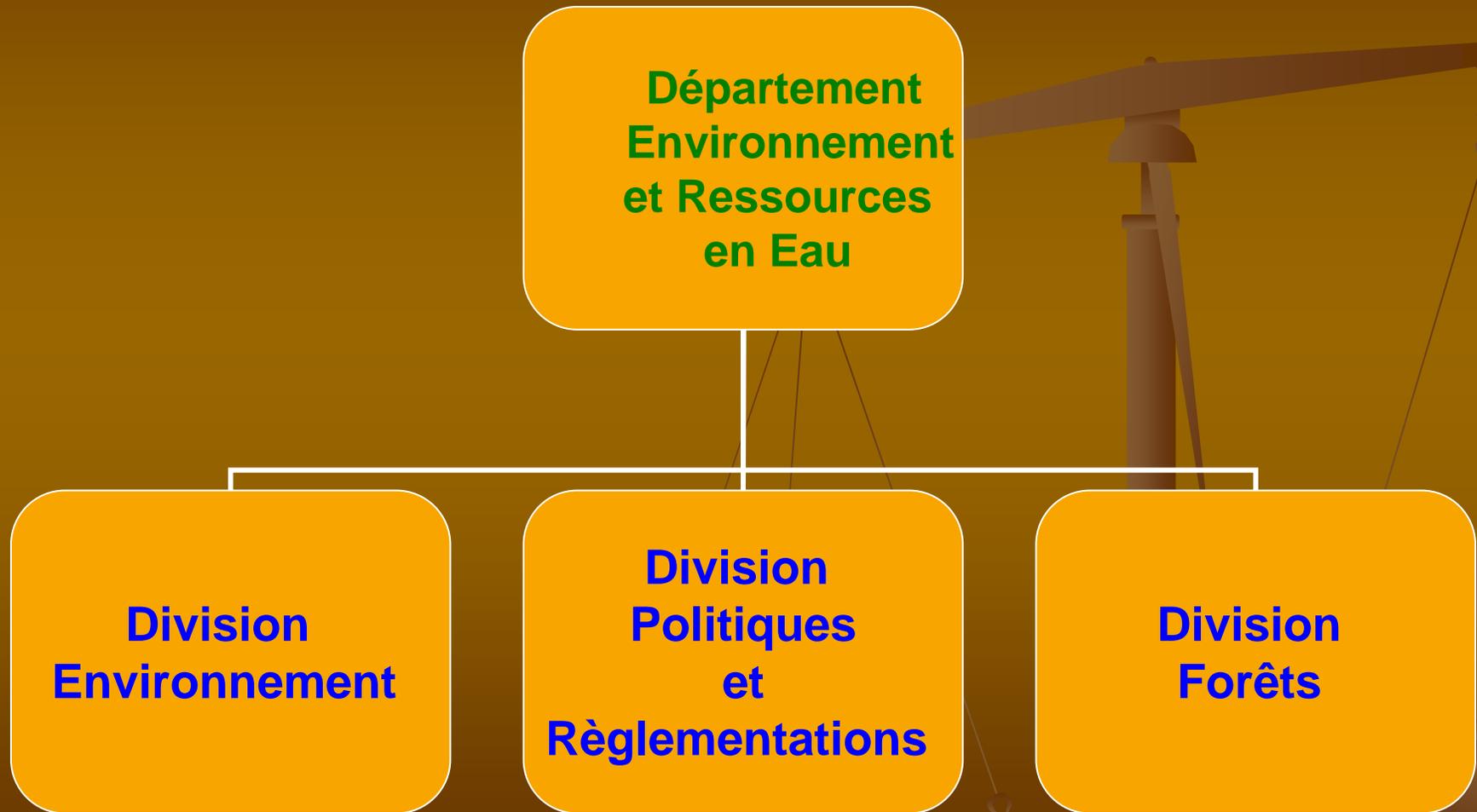
ACTIONS ENTREPRISES

(suite)

- Depuis janvier 2007, le Département de l'Environnement et des Ressources en Eau (DERE), a été mis en place au sein du Commissariat chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau avec la transformation du Secrétariat en **Commission de la CECDEAO**



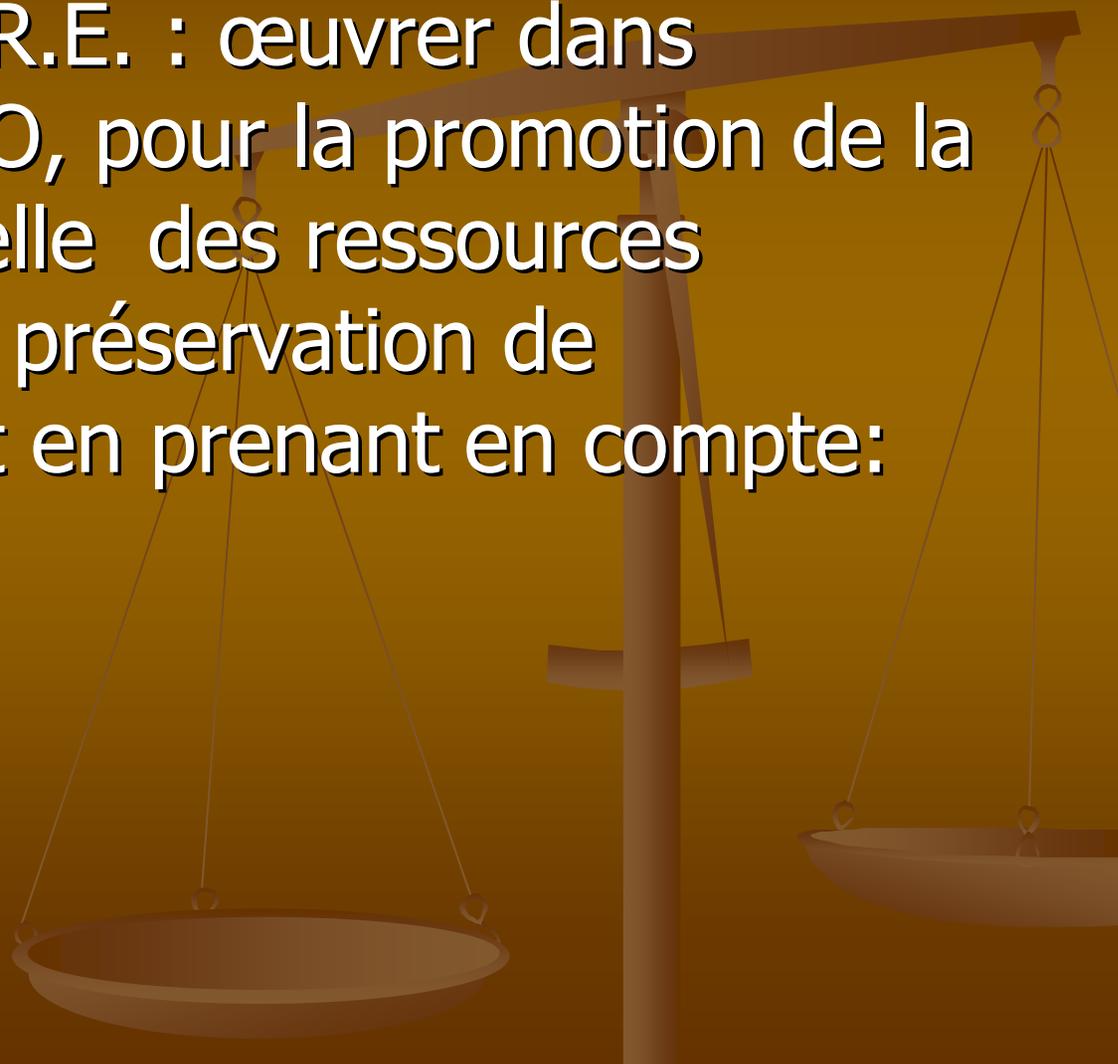
Organigramme DERE



ACTIONS ENTREPRISES

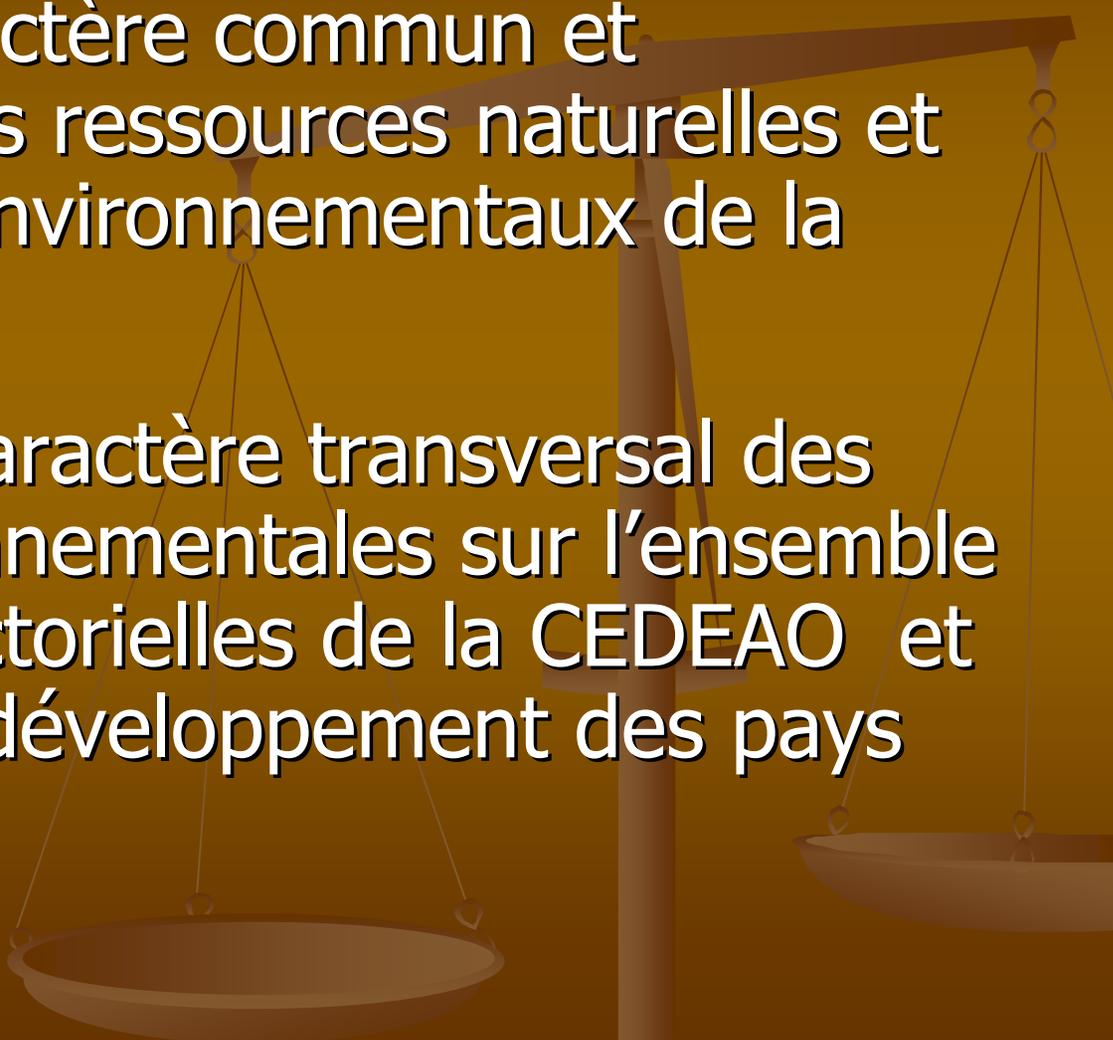
(suite)

- Mission du D.E.R.E. : œuvrer dans l'espace CEDEAO, pour la promotion de la gestion rationnelle des ressources naturelles et la préservation de l'environnement en prenant en compte:



ACTIONS ENTREPRISES

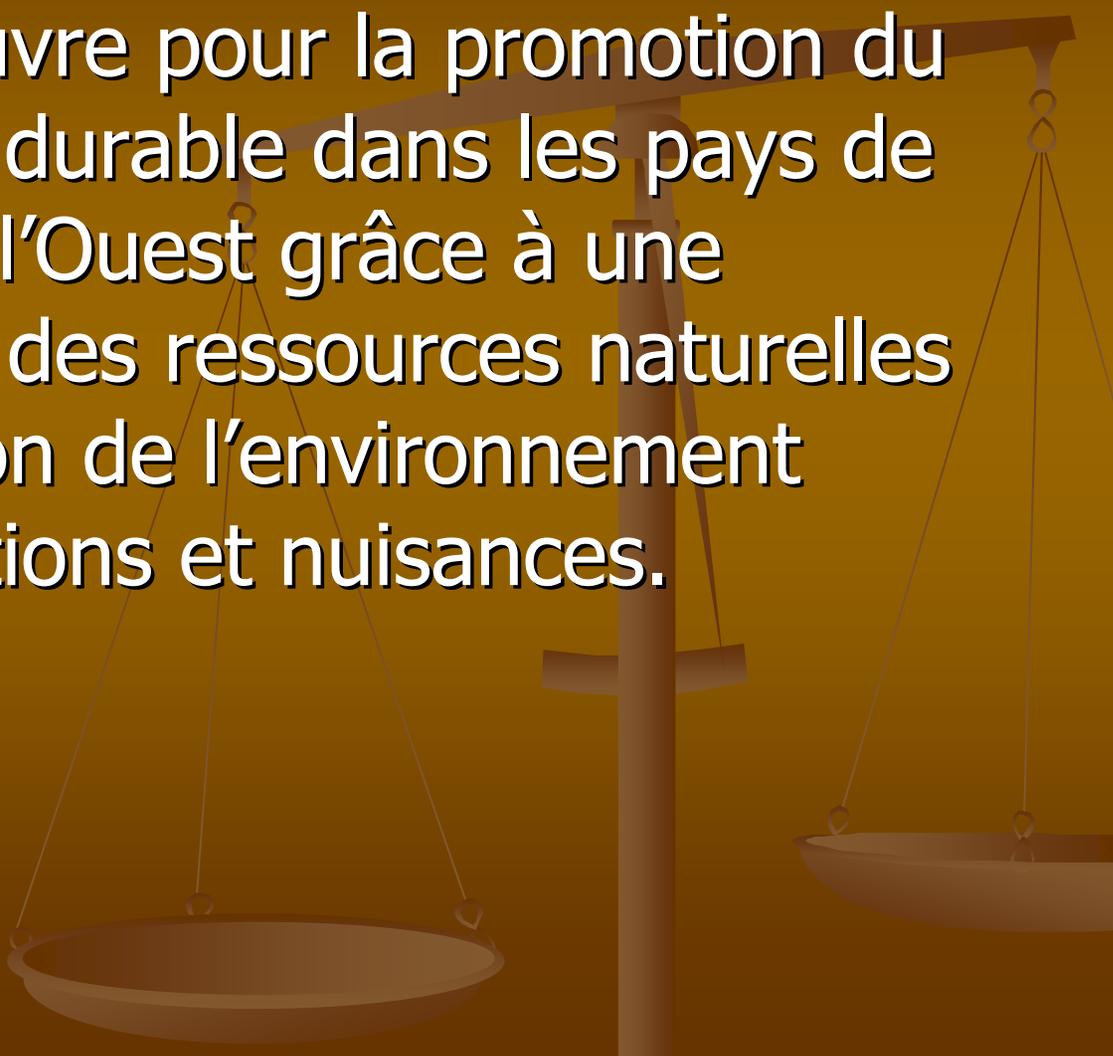
(suite)

- d'une part le caractère commun et transfrontalier des ressources naturelles et des problèmes environnementaux de la sous région ;
 - d'autre part, le caractère transversal des questions environnementales sur l'ensemble des politiques sectorielles de la CEDEAO et les politiques de développement des pays membres.
- 

ACTIONS ENTREPRISES

(suite)

Le D.E.R.E. œuvre pour la promotion du développement durable dans les pays de l'Afrique de l'Ouest grâce à une gestion durable des ressources naturelles et la préservation de l'environnement contre les pollutions et nuisances.



ACTIONS ENTREPRISES

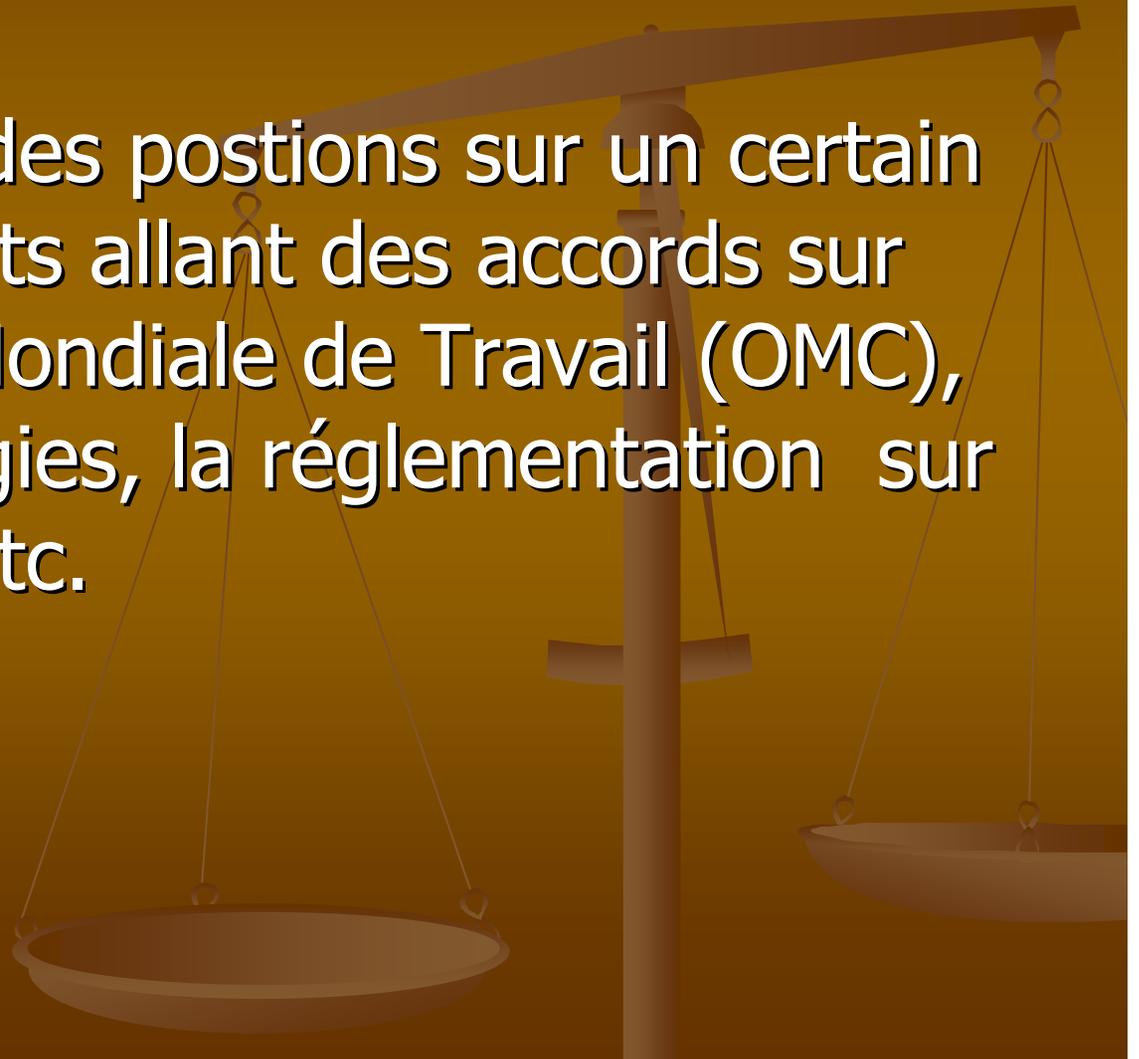
■ LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE:

La Politique Agricole de la CEDEAO (adoptée en 2005 par les Chefs d'Etats) cherche à promouvoir la Diversité Biologique à travers la mise en oeuvre d'un certain nombre d'actions:

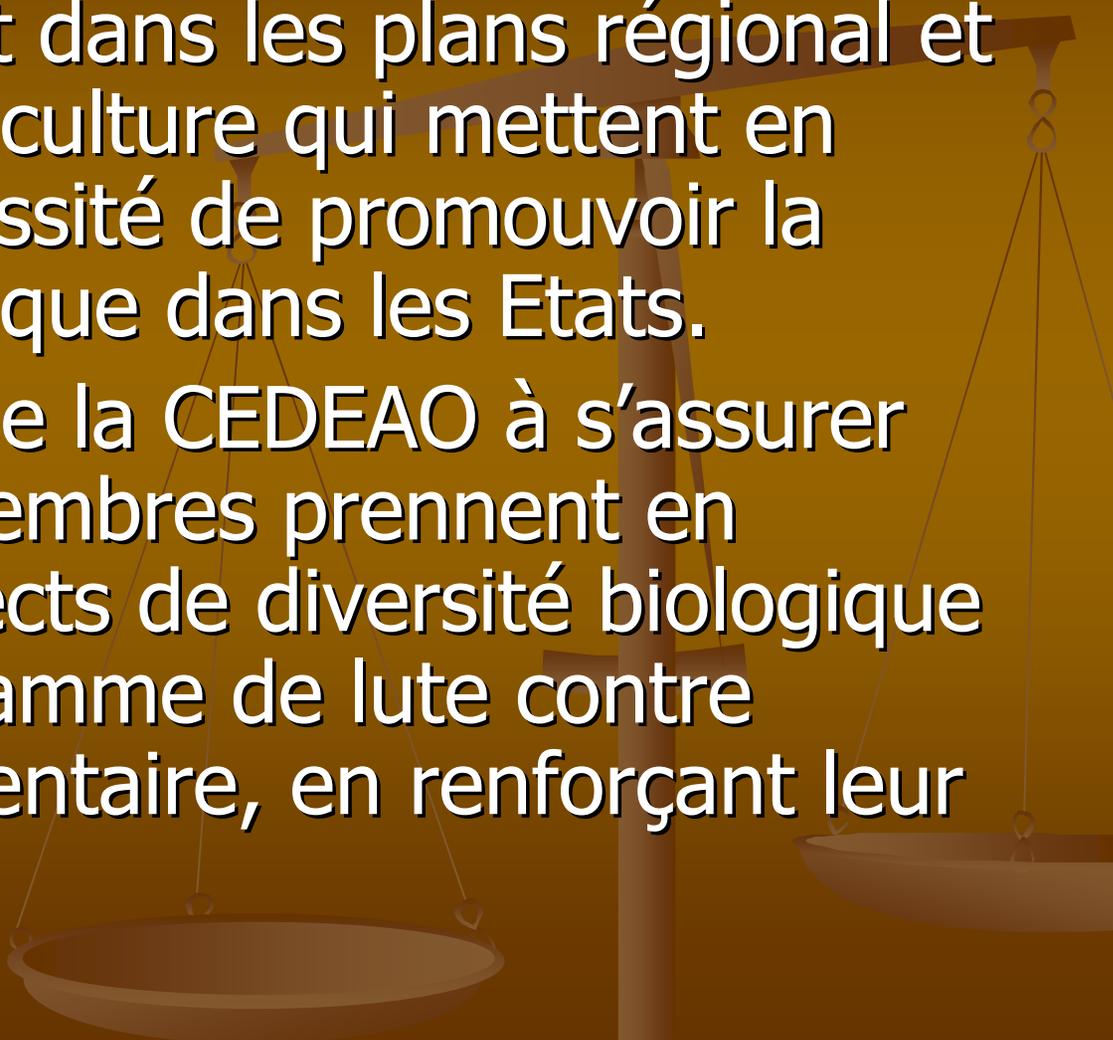
- La promotion d'une agriculture durable dans la sous région

ACTIONS ENTREPRISES (Agric. Suite)

- Harmonisation des positions sur un certain nombre de points allant des accords sur l'Organisation Mondiale de Travail (OMC), les Biotechnologies, la réglementation sur les pesticides etc.

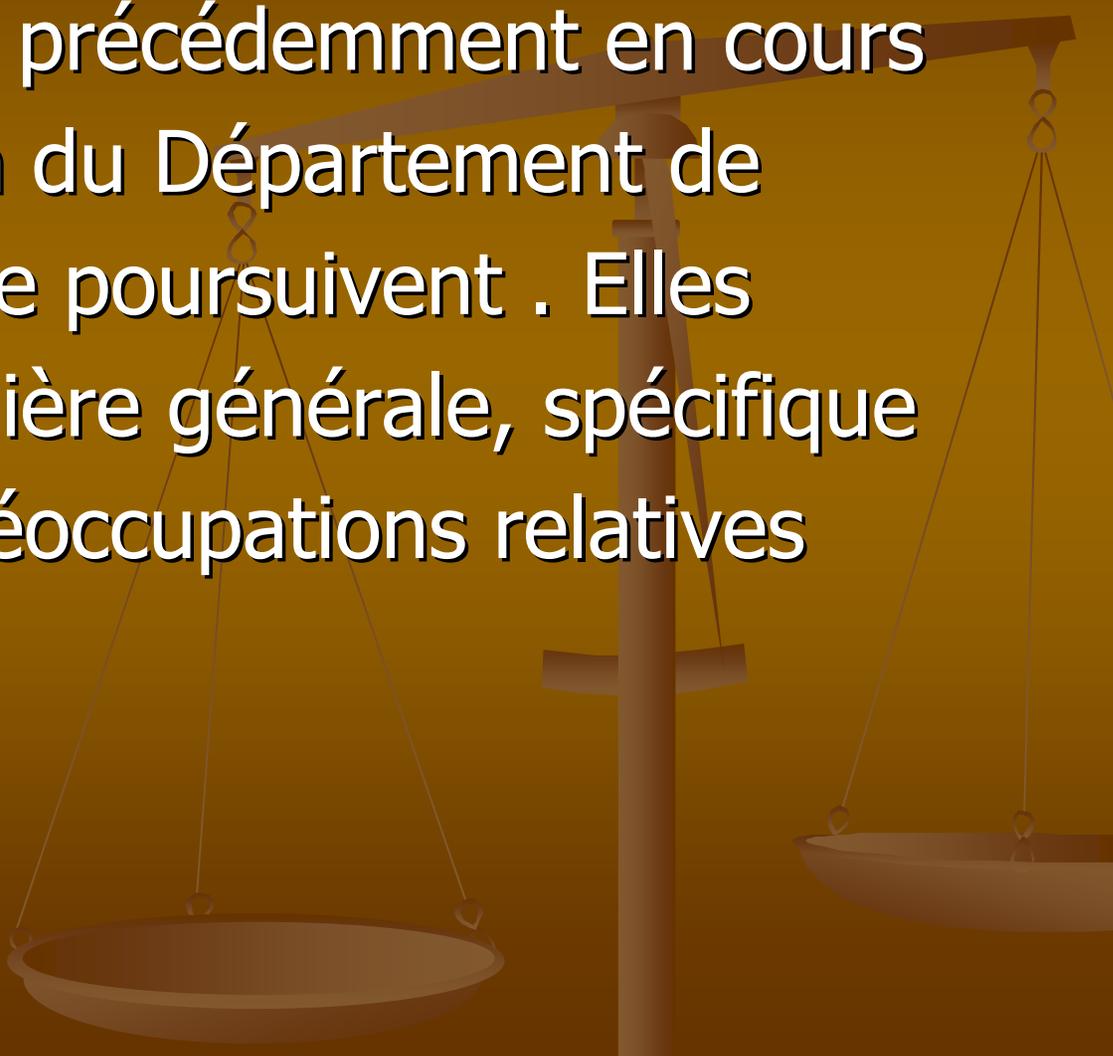


ACTIONS ENTREPRISES (Agric. Suite)

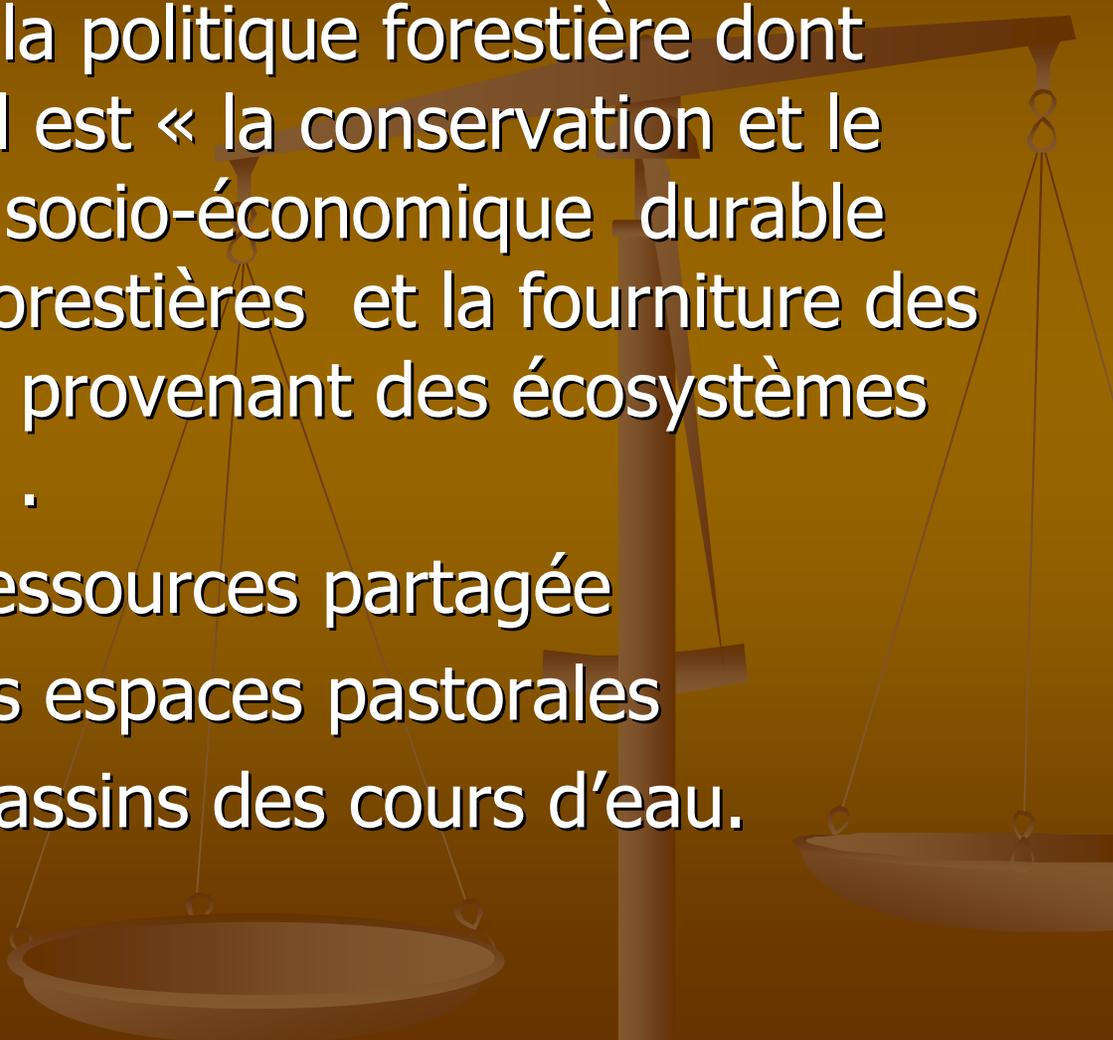
- L'investissement dans les plans régional et nationaux d'agriculture qui mettent en exergue la nécessité de promouvoir la Diversité Biologique dans les Etats.
 - L'engagement de la CEDEAO à s'assurer que les Etats membres prennent en compte les aspects de diversité biologique dans leur programme de lutte contre l'insécurité alimentaire, en renforçant leur capacité.
- 

DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs activités précédemment en cours avant la création du Département de l'environnement se poursuivent . Elles intègrent de manière générale, spécifique ou partielle les préoccupations relatives à la biodiversité :

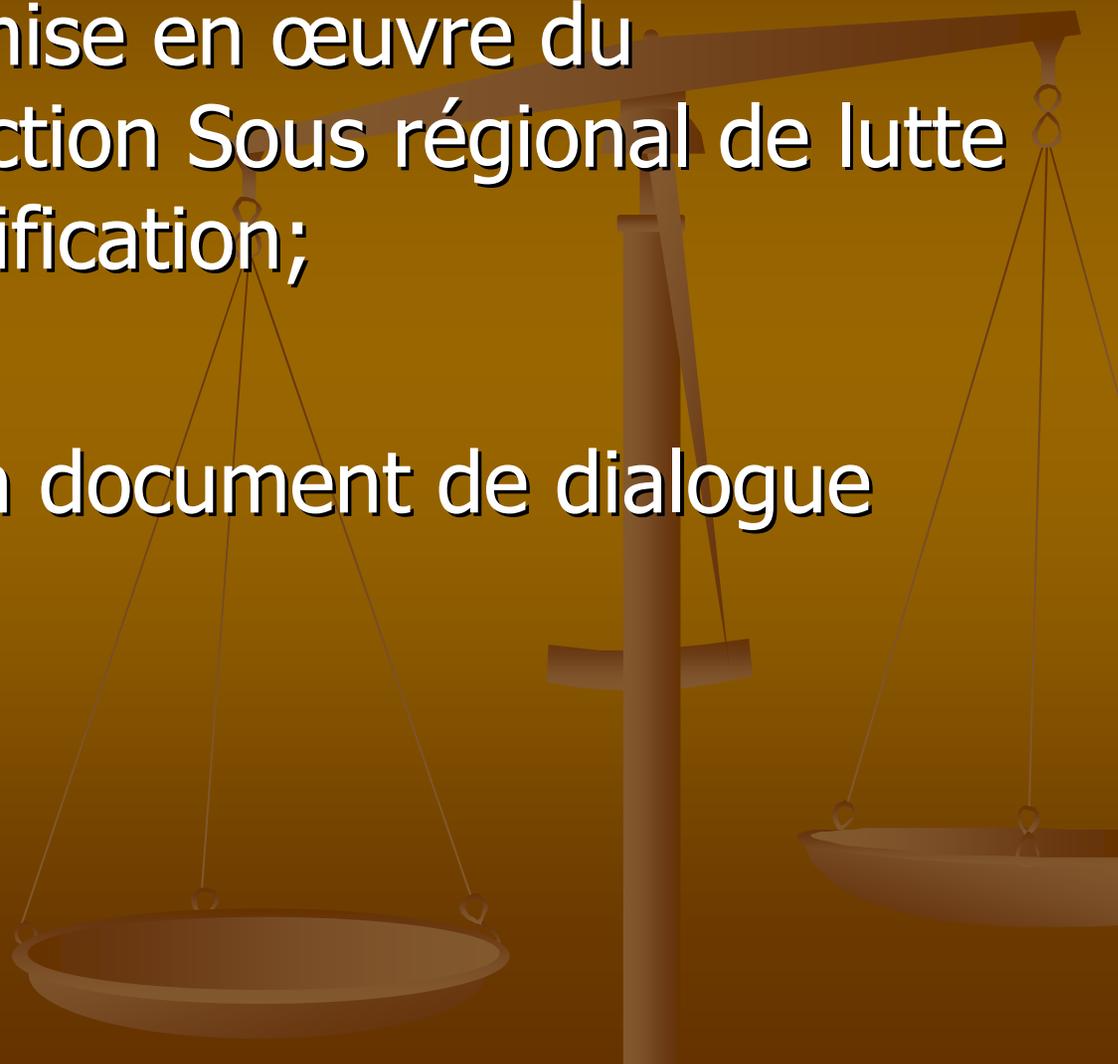


DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT (suite)

- L'élaboration de la politique forestière dont l'objectif général est « la conservation et le développement socio-économique durable des ressources forestières et la fourniture des biens et services provenant des écosystèmes où ils s'intègrent .
 - La gestion des ressources partagée
 - La protection des espaces pastorales
 - La gestion des bassins des cours d'eau.
- 

DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT (suite)

- Elaboration et mise en œuvre du Programme d'Action Sous régional de lutte contre la désertification;
- Élaboration d'un document de dialogue sur les forêts;

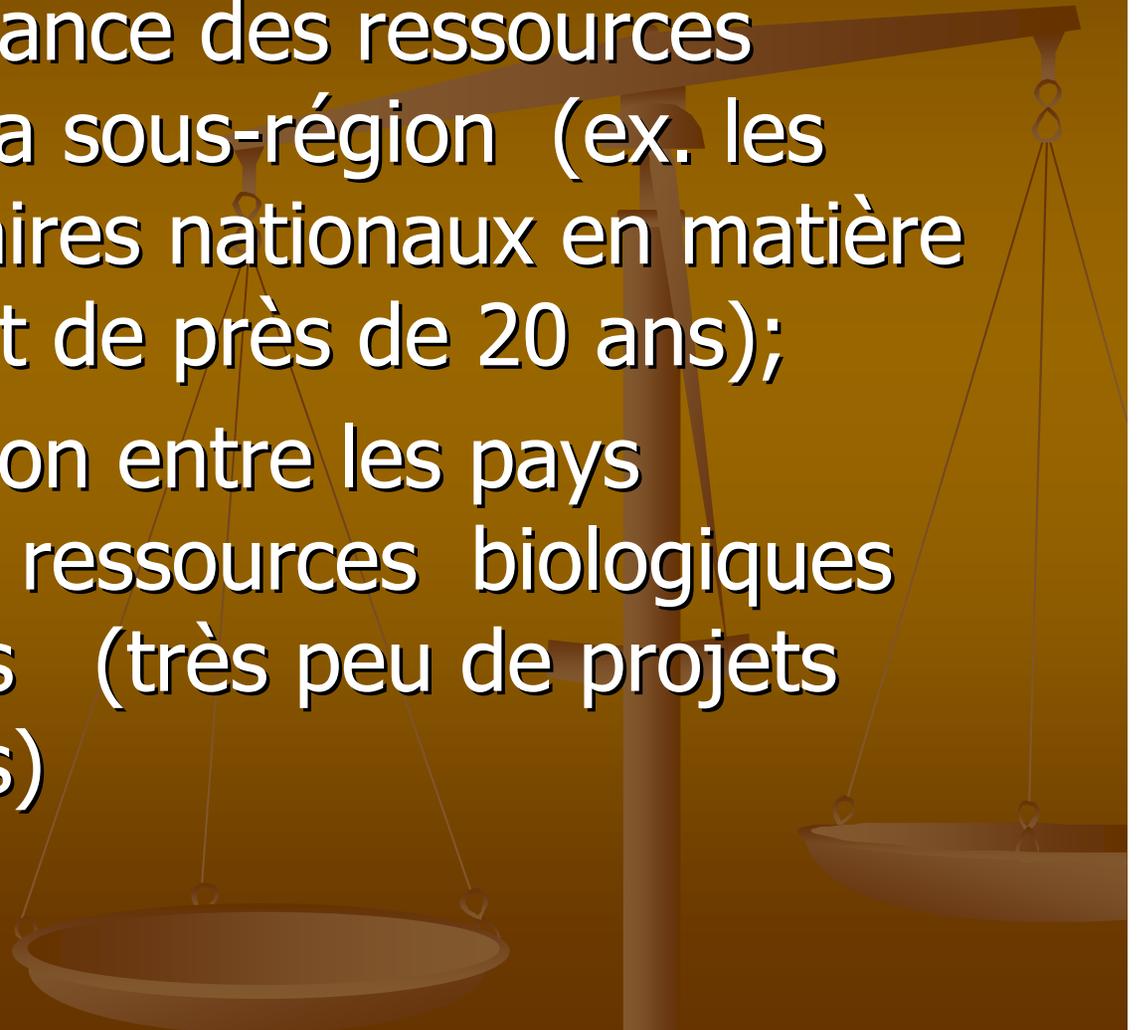


DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT (suite)

- Élaboration en cours d'un programme d'adaptation **écologique**, économique et social de la sous région face aux changements climatiques
- Adoption et mise en œuvre d'un plan d'action sous régional de biosécurité
- Elaboration du plan d'action de mise en œuvre de la politique Environnementale .

CONTRAINTE RELEVÉE

- Faible connaissance des ressources biologiques de la sous-région (ex. les derniers inventaires nationaux en matière forestière datent de près de 20 ans);
- Faible coopération entre les pays partageant des ressources biologiques transfrontalières (très peu de projets sont développés)



CONTRAINTES RELEVÉES (suite)

- Faible niveau de coordination des activités dans le domaine de la gestion de la biodiversité
- Faible niveau d'intégration formelle de la biodiversité dans les stratégies programmes régionaux investissements sont très faibles tant pour les aménagements que pour la recherche;
- Les actions entreprises restent toujours sectorielles et peu nombreuses

PERSPECTIVES

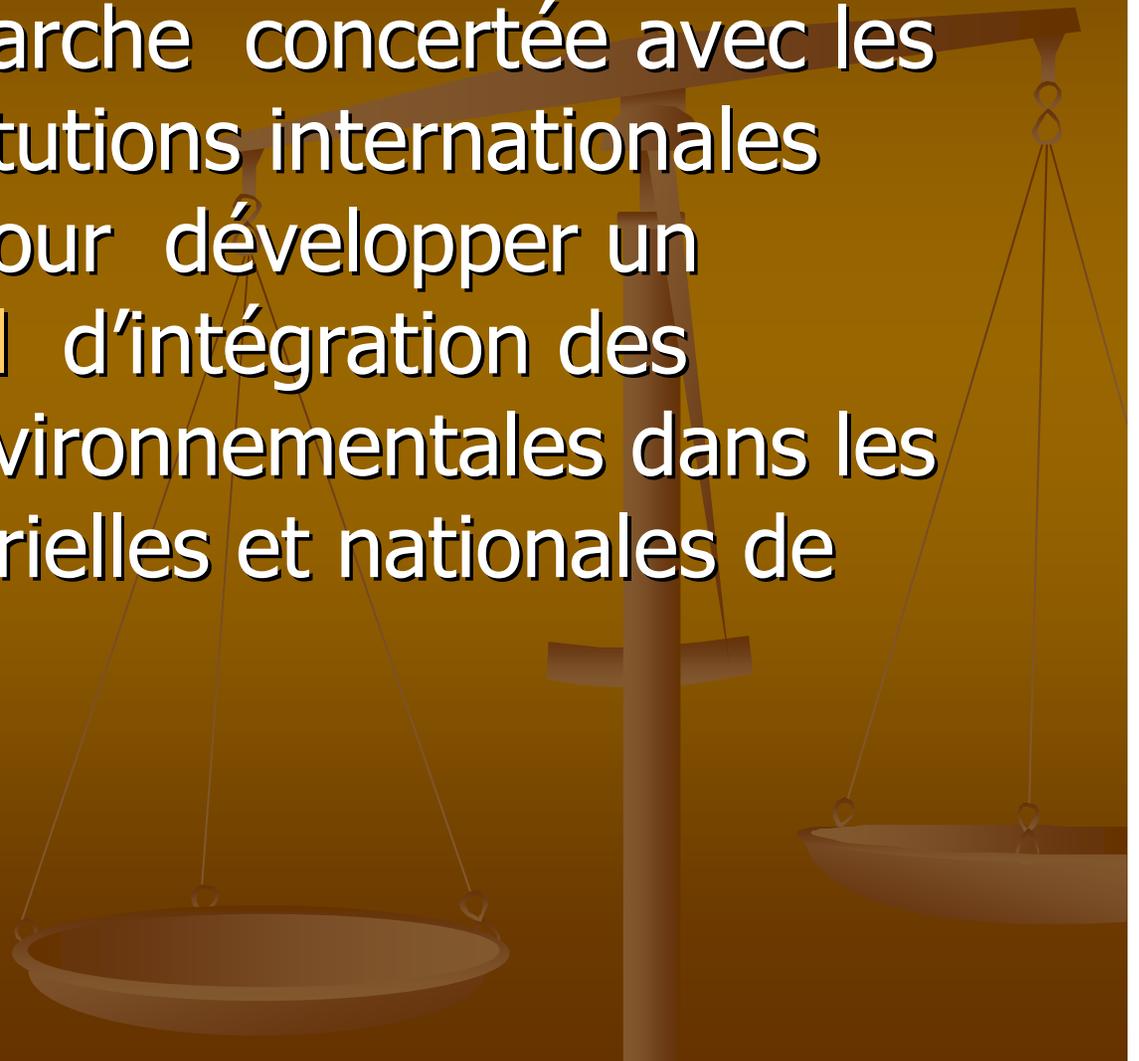
- Faire une évaluation stratégique de l'intégration de la biodiversité dans les politiques, stratégies régionaux de développement et formuler des propositions pertinentes (ex: agriculture, industrie, infrastructures, mines....) avec un accent particulier sur le document de « **la stratégies régionale de croissance et de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest: stratégies et Plan d'Actions** » élaboré en décembre 2006 par la CEDEAO et l'UEMOA.

PERSPECTIVES (suite)

- Nécessité de renforcer les capacités des personnels et structures nationales en charge de la planification du développement, de l'environnement et des principaux secteurs dont les activités affectent la biodiversité et l'environnement
- Nécessité de développer les capacités dans le domaine de l'économie des ressources naturelles et de l'environnement

PERSPECTIVES (suite)

- ^{A1} Initier une démarche concertée avec les différentes institutions internationales compétentes pour développer un **guide/manuel** d'intégration des thématiques environnementales dans les stratégies sectorielles et nationales de développement



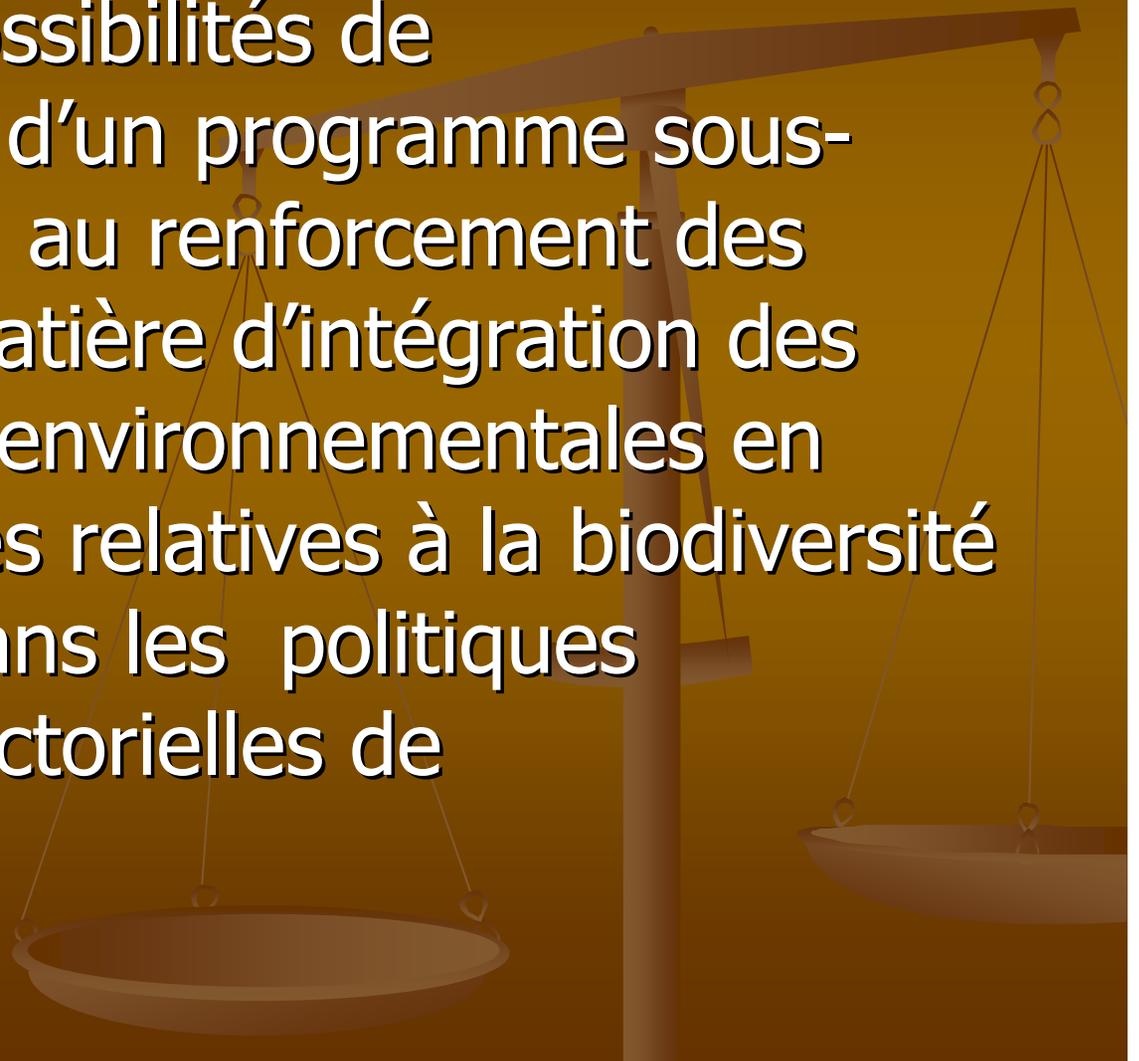
Slide 27

A1

Admin, 9/28/2008

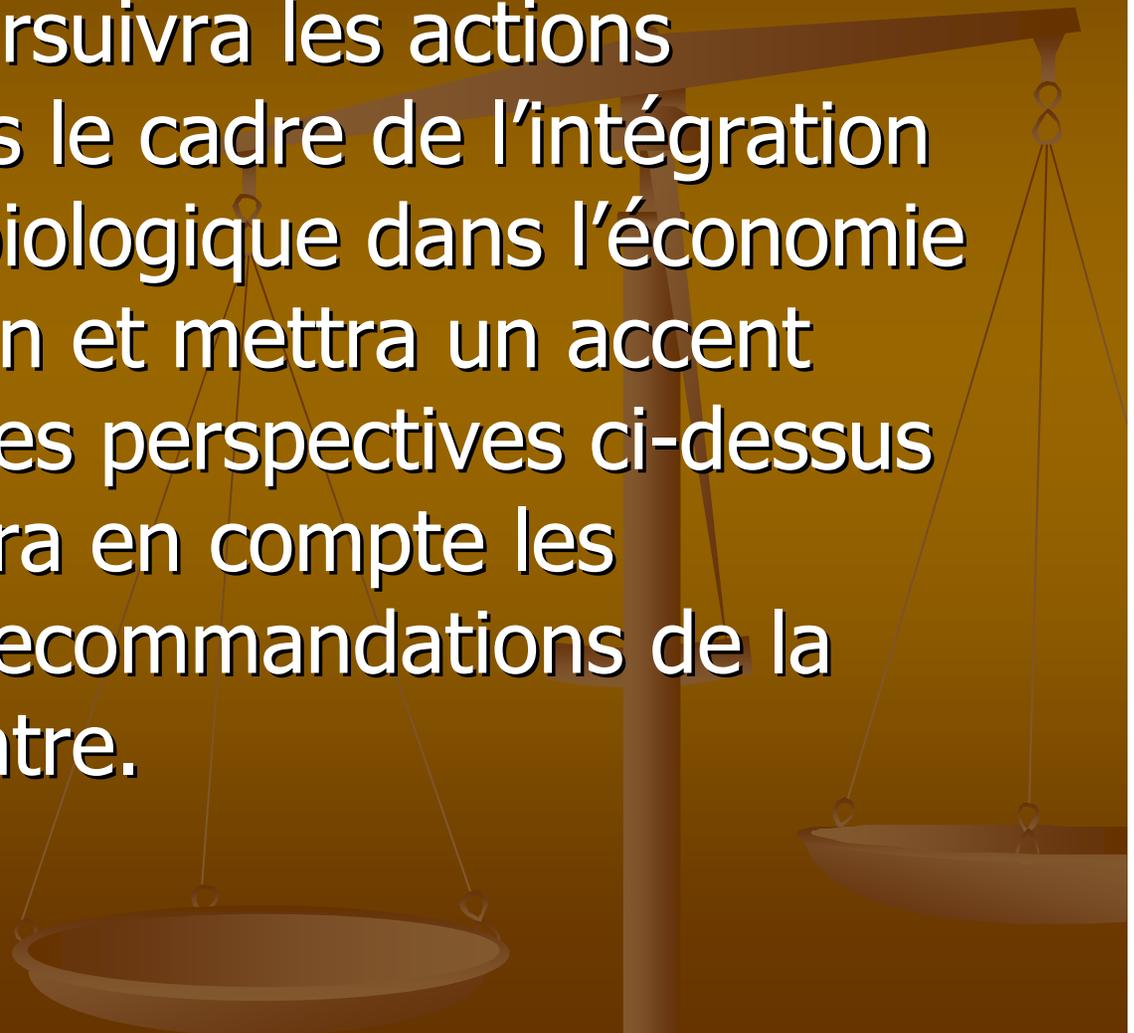
PERSPECTIVES (suite)

- Examiner les possibilités de développement d'un programme sous-régional d'appui au renforcement des capacités en matière d'intégration des préoccupations environnementales en général et celles relatives à la biodiversité en particulier dans les politiques nationales et sectorielles de développement



CONCLUSION

- La CEDEAO poursuivra les actions entreprises dans le cadre de l'intégration de la diversité biologique dans l'économie de la sous région et mettra un accent particulier sur les perspectives ci-dessus citées et prendra en compte les conclusions et recommandations de la présente rencontre.



**Je vous remercie
de votre aimable attention.**

